


Adresse de facturation

Perret Charline et Evelyne
1 allée du vert galant
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX
France

Adresse de livraison

Perret Charline et Evelyne
7 allée de la ferme des seigneurs
91750 CHEVANNES
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240900808	05/09/2024	296135	03/09/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078789C	Repose pieds pour fauteuils Confort et Confort Maxi - Gris BAYA SUN	2,00	12,43	24,87
RG-078710C	Repose tête amovible pour fauteuils Eco, Confort et Confort Maxi - Gris BAYA SUN	4,00	4,42	17,66
RG-079757	Table de camping Superb - Modèle : 130 pour 6 personnes WESTFIELD	1,00	123,15	123,15
RG-201132	Spray répulsif anti-rongeurs MATT CHEM	1,00	12,58	12,58
RG-BQLDQQ222	Pack 4 fauteuils de camping Confort Gris BAYA SUN	1,00 PAK	144,08	144,08

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
03/09/2024	Paypal	414,34 EUR

Frais de port	20,83
Eco-participation mobilier HT	2,47
Montant total HT	345,64
TVA 20,00 sur	345,64 69,13
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	414,77

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent